



# 4 février 2021 : le droit au travail, un droit universel pour toutes et tous !

*L'année 2020 a été marquée par une grave crise sanitaire liée au virus de la Covid-19, qui a aggravé la crise économique, sociale et environnementale que nous vivons depuis plusieurs décennies.*

La crise sanitaire est le prétexte pour de très nombreuses entreprises pour effectuer des restructurations ceci avec l'aide du gouvernement :

- Pour 2020, près d'1 million de suppressions d'emplois.
- Des centaines de plans de licenciements.
- Des suppressions massives de postes dans les hôpitaux et services publics.
- 500 milliards d'argent public versé aux entreprises sans aucune contrepartie.
- **Et la même année, le Cac 40 réalise son meilleur chiffre depuis 30 ans !**

Cette situation dramatique frappe en particulier les plus jeunes et a des conséquences graves sur la vie quotidienne de nombreux citoyens, la pauvreté se développe et les associations caritatives voient exploser les demandes d'aide alimentaire.

**Des milliards d'euros d'argent public pour supprimer des emplois, les lois liberticides pour limiter le droit d'expression : c'est inacceptable !**

**Il n'y a pas de fatalité au chômage, à la précarité. Tout est une question de choix, avant tout des choix politiques et gouvernementaux.** C'est pourquoi nos organisations proposent des solutions concrètes et immédiates, notamment :

- la suspension de tous les plans de suppressions d'emploi en cours ou survenus durant l'année 2020.
- la conditionnalité de toutes les aides publiques au maintien ou à la création d'emplois et leur contrôle.
- la suppression des dividendes versés aux actionnaires des grands groupes pour l'année 2020.
- le développement des services publics sur l'ensemble du territoire par la création de 500 000 emplois dans la Fonction publique.
- la réduction du temps de travail sans perte de salaire pour travailler moins, mieux, toutes et tous.
- une autre réforme de l'assurance chômage avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris pour les jeunes en recherche du premier emploi.
- la revalorisation de tous les salaires sur la base d'un Smic à 1800 euros.
- le retrait de la réforme des retraites Macron.

**Ensemble, refusons toute résignation.  
Mobilisons-nous pour faire entendre nos revendications.  
Le 4 février 2021, agissons, par la grève et la manifestation !  
Brest 11h place de la Liberté**